

« Aujourd'hui, que cet homme est mort, rien ne m'empêche de vous dire comment il expliquait l'acquittement. Donc, le comte Andrassy — c'est de lui que je veux parler — fut questionné à ce sujet par quelqu'un qui lui demanda : « Croyez-vous qu'il y a eu crime rituel ? — Mais, répondit-il, pas le moindre doute ; c'est prouvé, il n'y a absolument pas à discuter là-dessus ? — Alors, pourquoi avez-vous acquitté ? — Ah ! dit Andrassy, voilà ! *Parce que le lendemain de la condamnation, le peuple aurait probablement assommé vingt mille juifs, et alors qui voulez-vous qui nous donne de l'argent, si nous n'avons plus nos juifs ?* »

Voilà, continue M. Schneider, une réponse qui vous caractérise un ministre hongrois ; voilà l'acquittement de Tisza-Eszlar ! (*Cris à gauche : « A qui Andrassy a-t-il dit ça ? »*)

Le prince Louis de Liechtenstein se lève : « C'est à moi-même qu'il l'a dit ! » (*Vive sensation. — Mouvement prolongé.*)

C'est le lieu de répéter, après Notre-Seigneur mourant sur la croix : *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font !*

Et passons à des événements plus consolants. Revenant à l'Eglise catholique, contemplons-la dans son activité à relever ses temples et ses institutions des ravages amoncelés, soit par les outrages du temps, soit par les violences de la révolution et de l'impiété. Admirons ensuite sa merveilleuse fécondité à produire sans cesse des saints nouveaux.

Le Saint-Père vient d'écrire une lettre à Dom Boniface-Marie Krug, président de la Congrégation Bénédictine du Mont-Cassin, pour le féliciter des travaux de restauration entrepris dans cette célèbre abbaye, qui conserve les restes de saint Benoit et de sainte Scolastique, et où saint Macaire et saint Romuald ont passé une partie de leur vie. Léon XIII ajoute qu'il est heureux de pouvoir contribuer aux frais occasionnés par ces travaux et qu'il a remis au cardinal Satolli la somme de 25,000 francs, pour être versée entre les mains du P. Krug. — L'abbaye, a été fondée en 529 par saint Benoit, sur l'emplacement d'un temple d'Apollon. Dante le constate dans le XXIIe chant du Paradis. — C'est du Mont-Cassin que l'ordre de Saint-Benoit s'est étendu sur toute la terre. — L'offrande du Saint-Père sera destinée à la restauration du tombeau de saint Benoit, placé sous le maître-autel de l'église abbatiale.